

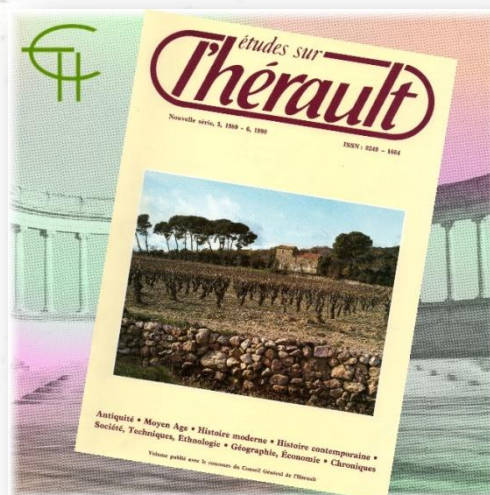
**Article : Histoire moderne (1989-1990)**



Auteur (s) : .....Henri MICHEL

Nombre de pages : ..... 6

Année de parution : 1990



# Histoire moderne

par Henri Michel

---

*Le Conte des fées du Mont des Pucelles*. Publié et annoté par M. Barral. Montpellier, Entente bibliophile, 1988. In-80, 182 p.

---

Poursuivant sa politique de publication de textes rares, l'Entente bibliophile vient d'éditer ce pamphlet des premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est un choix particulièrement heureux, car il éclaire, non sans parfois quelques cruautés, les relations qu'entretenaient entre elles les notabilités montpelliéraines au temps de Basville. C'est un conte à clefs où derrière Citrouillard et le Nègre volant, par exemple, se cachent respectivement, un commissaire des guerres, M. Fargeon, et un père jésuite, le P. Le-comte.

Dans une introduction riche et précise, le professeur M. Barral s'attache à présenter les différents manuscrits dont nous disposons, depuis la copie possédée par l'Entente bibliophile jusqu'à celle du fonds Lunaret, conservée à la Société archéologique de Montpellier, qu'avait présentée, en 1972, Jean Claparède, dans une communication dont tous les auditeurs se souviennent encore. Grâce à une analyse rigoureuse du texte, le préfacier parvient à fixer sûrement la date de composition de cette satire sociale dans le courant de l'hiver 1701-1702. Quant à l'auteur, il ne peut être que François de Plantade, alors âgé d'une trentaine d'années. Fils du conseiller à la Cour des comptes, ancien élève des Jésuites et des Oratoriens, Étienne de Plantade avait séjourné dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre et en Hollande où il se lia d'amitié en particulier avec Pierre Bayle. De retour à Montpellier, il devait prendre le chemin de la Cour des comptes dont il devint le premier avocat général en 1711, et s'illustrer dans des recherches astronomiques et météorologiques conduites dans le cadre de la Société royale des Sciences. Avant d'exercer cette charge très respectable et de s'adonner à ces travaux savants, François de Plantade a donc écrit, ou réécrit ce conte « en l'air », pour faire rire.

L'intrigue du conte s'ordonne autour de la fée Mamelue, « ambitieuse et intrigante », qui n'a d'autre désir que de faire contracter à son fils, Crapaudin, « une alliance avec les grands et les puissants » de la ville, c'est-à-dire avec le clan du Sage Druide et du Prince Illustre. Afin de les séduire, elle organise une grande réception dans son château où elle convie toutes les fées du Mont des Pucelles et leurs chevaliers. Fastueusement commencée, la fête se termine en un lamentable fiasco, à la suite d'une invasion de moustiques orchestrée par la jalouse fée Merluchine qui appellent à la rescousse pour parfaire leur œuvre dévastatrice de grosses mouches qui ont tôt fait d'infecter toutes les victuailles.

On l'aura deviné, derrière ces surnoms et ces masques se cache le tout Montpellier de la fin du règne de Louis XIV. Le genre littéraire qui est utilisé ici est un genre à la mode à l'époque à Paris comme l'a montré M. E. Storer dans sa thèse publiée en 1928. Il met à jour la perméabilité de certains milieux provinciaux à des pratiques culturelles d'origine parisienne. Il permet d'autre part, au-delà des outrances bouffonnes qui le caractérisent, de retrouver qu'elle était la vie sociale des milieux supérieurs d'une capitale provinciale au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle. On aura reconnu dans le Sage Druide, l'intendant Basville, et dans le Prince Illustre, le commandant en chef de la

province, M. de Broglie. Quant à la fée Mamelue, elle correspond à Mme de Beaulac, née Françoise Lèques, et Merluchine, à Mme de Curduchesne, née Anne-Françoise de Guilleminet.

Sans aucun doute, ce conte n'est pas un chef-d'œuvre de la littérature française, mais il constitue un témoignage irremplaçable sur la société montpelliéraine à l'époque classique, sur ses hiérarchies et ses oppositions internes. Sa signification est d'autant plus facile à dégager que Marcel Barral a édité de manière exemplaire ce texte, non seulement en donnant les clefs des noms, depuis celle du Gros Champignon, qui n'est autre que le financier Joseph Bonnier, jusqu'à celle de la fée Trou Saint-Patrice dont le nom s'applique à l'épouse du conseiller Dampmartin, mais encore, en l'accompagnant de notes très précises et d'arbres généalogiques très utiles.

---

FABRE Jean-Baptiste, *Histoire de Jean l'an prés. Histoire de Jean-l'ont-pris*. Montpellier, C.R.D.P., 1988. 164 p., 18,5 cm.

---

Signalons l'heureuse réédition de cette œuvre que beaucoup d'historiens, peu au fait, malheureusement, de la littérature languedocienne du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont découvert à travers l'analyse qu'en a faite E. Le Roy Ladurie dans son livre, *L'Argent, l'amour et la mort en pays d'Oc*, paru en 1980. Il s'agit d'une édition bilingue que nous devons à Philippe Gardy. Il en a établi le texte original, l'a traduit avec Patric Sauzet et annoté avec la collaboration de Danielle Bertrand. Celle-ci, d'autre part a participé à la rédaction du *Dossier critique* qui a été diffusé en complément par le C.R.D.P. de Montpellier. Dans cette publication, elle présente « La Vaunage au temps de Jean l'An Prés ». Elle y montre avec succès comment cette œuvre de fiction qui reprend un vieux conte de la tradition orale, *La Mort-parrain*, s'inscrit dans les réalités sociales et économiques de la Vaunage des années 1750. Non seulement elle l'éclaire de ses solides connaissances sur le Languedoc du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais encore elle la commente. Elle a, par exemple, entièrement raison de souligner qu'il s'agit « d'un écrit anticapitaliste » dans la veine de Guzman d'Alfarache dont l'auteur, Mateo Aleman, était lui aussi, théologien. Ses pages (p. 81-87), constituent une excellente mise au point sur la civilisation rurale du Languedoc oriental au temps de l'Encyclopédie, enrichie d'une bibliographie où les principaux ouvrages sont bien indiqués sauf la thèse de Mireille Laget, *Naissance et conscience de la vie. Procréation, enfantement, obstétrique en Languedoc aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.* Montpellier-Paris, 1980.

---

*Mémoires sur le Languedoc suivis du Traité sur le commerce en Languedoc de l'intendant Ballainvilliers (1788)*. Publiés pour la première fois et présentés par M. Péronnet. Montpellier, Entente bibliophile, 1989. In-81, 389 + XXXIX p.

---

La célébrité des *Mémoires* de Basville, récemment réédités et annotés par Françoise Moreil, ne doit pas faire oublier que la plupart des intendants du Languedoc, à partir d'Henri d'Aguesseau, ont pris l'habitude de rédiger ou de faire rédiger par leurs secrétaires ou leurs subdélégués un état descriptif de la province.

Mais à la différence de ceux de Basville, ils sont tous restés manuscrits jusqu'à nos jours. Aussi faut-il remercier l'Entente bibliophile d'avoir voulu publier, à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française, les Mémoires du dernier intendant de la province, Charles Bernard de Ballainvilliers.

Quand en 1788 celui-ci se propose de présenter « le tableau de chaque subdélégation, la situation des différents pays », l'état général des impositions et la balance du commerce du Languedoc, c'est un jeune intendant de vingt-huit ans, établi à Montpellier depuis deux ans après avoir été conseiller au Parlement de Paris et maître des requêtes au Conseil d'État. Si l'on en croit la marquise de La Tour du Pin, il fut le premier avec sa femme, une nièce de Calonne, à réunir « toutes les sociétés de Montpellier, bourgeoises et autres » à l'occasion de bals qui ne manquaient pas de scandaliser de « vieilles présidentes de la cour des Comptes », hostiles à ce genre de « fusion ». Il appartenait à ce groupe d'administrateurs éclairés de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montrent bien ses proclamations en guise d'avertissement à ses Mémoires : « Dans un siècle où les connaissances se déploient, où l'administration s'éclaire, où le choc des systèmes fait jaillir de tous côtés des vérités nouvelles... ». Les Montpellicains d'alors ne s'y trompent pas, tel ce jeune chirurgien, Mathieu Estor, qui lui dédie sa thèse sur les vices de conformation, convaincu qu'il doit être « le Mécène d'une Thèse qui intéresse l'humanité souffrante... ».

La transcription fidèle du texte des Mémoires est enrichie de celle du *Traité sur le commerce du Languedoc* par M. de Ballainvilliers (1788), connu par un seul manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale de Carcassonne. L'ensemble est complété par une notice biographique due au professeur M. Barral et par un commentaire des documents signé par le professeur M. Péronnet.

La lecture de ces Mémoires confirme avec force les différences géographiques qui opposent les différents pays qui composent cette province, d'est en ouest et du sud au nord et les dépendances dont souffre le Languedoc, tant sur le plan démographique que sur le plan économique. Les allusions à la contribution vitale des Rouergats et des Cévenols à la mise en valeur du bas-pays ne se comptent pas, de même celles à la lancinante question des subsistances. Ballainvilliers, ou plus exactement ses subdélégués, souligne aussi des traits plus récents, comme le manque de bois que ne parvient pas à compenser le développement récent des mines de charbon de terre, ou l'extension des défrichements. Ces administrateurs ne cachent pas les échecs. Ici, il s'agit de l'abandon de la culture du mûrier (p. 119), là, c'est l'introduction avortée du bétail de Barbarie (p. 142). La question du littoral n'est pas plus étudiée ; la mortalité de la zone des étangs est soulignée de même que l'essor relatif de l'essor portuaire sétois qui donne matière à l'une des analyses économiques les plus riches de ces Mémoires (p. 133). Les innovations ne sont pas plus oubliées, depuis ces filatures de coton avec les mécaniques inventées depuis peu pour simplifier la main-d'œuvre (p. 110), jusqu'à la marche conquérante du vignoble en particulier dans la subdélégation de Montpellier. Par-delà ces constats positifs ou négatifs, ces Mémoires sont aussi, à leurs manières, des cahiers de doléances avant l'heure, aveux de craintes et expressions d'espérances. Ne faudrait-il pas établir une brigade de Maréchaussée à Bédarieux ? Ne faudrait-il pas mettre un terme à l'exportation des moutons vers l'Espagne ? Pourquoi ne pas envisager le transfert de Frontignan sur un site plus sain ? Ces Mémoires sont l'œuvre d'administrateurs lucides, convaincus que des échanges plus faciles et plus nombreux apporteront la prospérité à la province et qu'en attendant, la bienfaisance, en train de se transformer en assistance publique, devrait soulager efficacement l'humanité souffrante. Enfin, ils suggèrent que les différents rédacteurs participent à diverses traditions culturelles. Les uns sont encore très proches de celles qui s'exprimaient dans les Mémoires de Basville, plus attentifs aux structures institutionnelles qu'aux réalités économiques mouvantes, mais beaucoup s'attachent presque exclusivement à décrire celles-ci en se fondant sur une documentation chiffrée qui nous

rappelle que nous ne sommes pas loin de l'Age d'or de la statistique régionale française, célébré naguère par Jean-Claude Perrot. Reste à vérifier la valeur de cette documentation quantitative, ce qu'entreprend en conclusion de cette publication le professeur M. Péronnet en comparant celle-ci à celle qu'avait fournie près d'un siècle plus tôt Basville, et en souhaitant « bonne route au mémoire, maintenant imprimé, de Baillainvilliers ». Son vœu sera exaucé si elle commence par une critique rigoureuse des informations statistiques qu'il contient. Remerciements très profondément, l'Entente bibliophile, le conseil général de l'Hérault et le conseil régional du Languedoc-Roussillon d'avoir entrepris et financé cette publication essentielle pour tous ceux qui sont curieux de l'histoire du Languedoc.

---

*États généraux de 1789. Sénéchaussées de Béziers et de Montpellier. Procès-verbaux et cahiers de doléances.* Collectés et présentés par Jean-Pierre Donnadieu. Montpellier, Archives départementales de l'Hérault, 1989. 911 p., 23,5 cm.

---

Sans aucune hésitation, de toutes les publications officielles qu'a suscitées la commémoration du Bicentenaire de la Révolution, je place celle-ci au premier rang. Sans elle, comment pouvons-nous connaître et comprendre les aspirations des hommes qui allaient vivre la Révolution dans le cadre départemental héraultais ? Comment pouvons-nous saisir les tensions et les craintes qui les opposent ? Jusqu'alors, en effet, nous ne disposions, mis à part les documents originaux, dispersés en mille dépôts, que de quelques éditions partielles, en particulier, celle très connue des *Archives parlementaires*, mais difficilement consultable dans notre région, et du répertoire célèbre de Miss Hyslop. Le premier mérite de Jean-Pierre Donnadieu est de ne s'être pas contenté de faire reproduire les cahiers rassemblés dans les *Archives parlementaires*, ni de faire confiance à l'auteur du Répertoire qui vient d'être cité pour guider ses recherches complémentaires pour retrouver ceux qui n'avaient jamais été publiés. Sa connaissance systématique des Archives communales, ajoutée à l'accès à quelques collections privées, nous vaut un corpus d'une impressionnante richesse. Sans sa vaillance opiniâtre, nous n'aurions jamais connu des dizaines de cahiers relatifs à de petites communautés comme Brignac, nous n'aurions pas soupçonné l'existence de ceux rédigés par d'obscures jurandes, comme celle des Maçons et des Plâtriers de Clermont-l'Hérault dont il a retrouvé la trace dans un acte notarié relatant son assemblée primaire. Non content de publier ses découvertes, il a pris la peine de reproduire de nombreux documents complémentaires qui éclairent les conditions de rédaction des cahiers. Enfin, le recueil s'achève par la transcription du montant des charges pesant sur les différentes communautés en 1789 ou 1790 suivant les cas. Bref, jamais, nous n'avions disposé d'un tel ensemble documentaire. A la richesse de la collecte s'ajoute le soin de l'édition.

Non seulement J.-P. Donnadieu a transcrit les délibérations, les cahiers et les pièces annexes, mais encore il a pris la peine d'établir, des tables, des index et même un glossaire pour que le lecteur ne se perde pas dans cet océan et parvienne, sans difficulté à une compréhension rapide des documents. De tous, c'est incontestablement l'index des matières qui rendra le plus de service. Nous y découvrons, par exemple, que la chasse préoccupe ici moins les habitants que la pêche, notamment celle aux bœufs, deux doléances contre une dizaine. Mais sa lecture apporte aussi son lot de confirmations, comme celle de la primauté de la question fiscale et judiciaire dans les réflexions politiques qui inaugurent la Révolution. Ces remarquables outils de travail annexes ne dispensent pas de se reporter aux textes. La lecture attentive permet de mesurer la perméabilité relative de la future société héraultaise aux notions générales, sa capacité à équilibrer ses doléances particulières à celles qui sont en train de devenir le lot commun de toute une nation. A travers la reconnaissance du cheminement de quelques cahiers modèles, elle fait découvrir tout à la fois le degré de notoriété de certains individus et la force de domination de certaines agglomérations dont ceux-ci se font les porte-parole.

Chacun trouvera sa pâture dans ce recueil de documents d'une exceptionnelle richesse. Mais, sans aucun doute, Jean-Pierre Donnadiou, est le seul capable à pouvoir nous en révéler toute la variété et toute la profondeur. Qu'il le fasse le plus rapidement possible !

---

MOTTE Claude, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Hérault*. Paris, C.N.R.S., 1989. 490 p., 23 cm.

---

Cette très utile collection n'est plus à définir puisque cet ouvrage a déjà été précédé par une trentaine de volumes et qu'il correspond au dernier de ceux consacrés à la région du Languedoc-Roussillon. Nous en devons la rédaction à Claude Motte, assistée par M. E. Martin Laprade et J.-M. Peysson. Comme leurs devanciers, ils s'attachent à retracer l'évolution du tissu administratif et institutionnel de la zone géographique occupée par l'actuel département de l'Hérault, avant de transcrire les précieuses fiches communales qu'ils ont établies après de longs et systématiques dépouillements.

Dans la première partie, l'époque moderne occupe la place qui doit lui revenir. A son sujet, les auteurs soulignent, à juste titre, l'imparfaite superposition des limites des diocèses civils et des diocèses religieux et rappellent l'impossibilité qui existe parfois à faire coïncider la carte des paroisses avec celle des communautés. Il est en effet difficile dans quelques cas d'élucider l'imbrication des structures religieuses et administratives, ce qui compromet alors la compréhension des informations démographiques qui s'y rapportent. Ces premières pages sont complétées par de très précieuses annexes cartographiques<sup>(1)</sup> et documentaires qui nous rappellent, par exemple, que Lamalou-les-Bains a eu pour nom, jusqu'en 1879, Villecelle et que Saint-Pierre-de-la-Fage correspond avant 1889 à Parlatges.

Les fiches communales qui font suite sont nourries des renseignements démographiques tirés, pour s'en tenir à ceux antérieurs à la Révolution, de six enquêtes générales et d'une dizaine d'autres relatives à une partie ou à une autre du futur département de l'Hérault. Les premières vont des *Extraits tirés des procès-verbaux faits de la visite et vérification des grains dans toutes les paroisses de la province de Languedoc*, établis en 1693 que nous connaissons grâce aux travaux de Georges Frêche et de Mireille Laget, jusqu'à l'*État des villes, bourgs, villages et communautés du ressort de la sénéchaussée de Béziers*, dressé au début de l'année 1789. Les secondes sont puisées surtout dans les séries C et G des Archives de l'Hérault et dans le fonds Languedoc des Bénédictins, conservé à la Bibliothèque nationale. Malgré l'extension et la rigueur des dépouillements, les informations démographiques recueillies ne remontent pas au-delà de 1693 et correspondent presque exclusivement à des nombres de feux, sans distinction entre les feux catholiques et les feux protestants, ou, plus justement, ceux des Nouveaux Convertis. Mais, en revanche, les auteurs réhabilitent certains dénombrements, défavorablement jugés jusqu'alors, tel l'*État par directions des entrepôts du tabac tant de la France que de la Lorraine*, imprimé à Paris en 1774, que les historiens héraultais n'avaient jamais encore utilisé, soit par ignorance, soit par méfiance. Chaque fiche communale est d'autre part complétée par des références archivistiques et bibliographiques très utiles. Grâce à Claude Motte et à ses coéquipiers, nous disposons d'un outil de travail qui nous faisait cruellement défaut, et dont nous n'avons pas encore fini de découvrir toutes les richesses.

---

JOUANNA Arlette, *Le Devoir de révolte. La Noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*. Paris, Fayard, 1989. In-80, 504 p.

---

Cet ouvrage n'a pas besoin de ces quelques lignes pour être connu et reconnu comme l'un des plus importants parus depuis une vingtaine d'années sur l'affirmation de l'État moderne en France entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup>

siècle. Dès sa parution, de très nombreux comptes rendus, unanimes, en ont souligné la richesse et la profondeur. Tout récemment encore, Pierre Bourdieu le présentait comme l'un des grands livres en sciences sociales publiés en Europe.

Le titre du livre exprime pleinement le but poursuivi par l'auteur s'efforcer de comprendre et de faire comprendre pour-quoi, lorsqu'ils se révoltent, les nobles disent le faire par devoir, en se fondant sur leurs Manifestes et Déclarations justificatrices. L'analyse de ce discours est précédée par une évocation des implications politiques de la condition nobiliaire et par un récit des principales révoltes. Au-delà de ces perspectives générales qui permettent de saisir clairement comment le roi « transforme ces hommes d'honneur en détenteurs d'honneurs octroyés par l'État », selon la formule de P. Bourdieu, l'étude d'Ariette Jouanna contient des développements qui se rapportent directement à l'histoire du Languedoc. Je pense, par exemple, aux pages consacrées aux Montmorency et tout particulièrement à Henri II de Montmorency-Damville dont la révolte est présentée sous son vrai jour lui « qui se révolta dans le sillage de Monsieur en 1632, montra aussi par son exemple, la puissance des exigences de l'honneur... Ainsi finit le dernier des Montmorency, acculé à ce qui apparaît comme un véritable suicide ». Exemple parmi beaucoup d'autres pour montrer qu'il n'est plus possible d'écrire sur la France, ou seulement sur le Languedoc, entre la veille des Guerres de Religion et le début du règne de Louis XIV sans se rapporter et s'imprégner de ce grand livre.

---

BLANCHARD A. et PELAQUIER E., « Biens communaux et droits de communautés de Languedoc, dans le dénombrement de 1687 », in *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon. Actes du LIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération hist. du Languedoc médit, et du Roussillon (Millau, 19-20 juin 1987)*. Montpellier, 1988. p. 159-167.

---

En 1687, la monarchie est capable d'organiser auprès des communautés du Languedoc une enquête générale sur leurs biens, droits et facultés afin de liquider un ancien contentieux sur les droits d'indemnités et d'amortissement qu'elles devaient au roi. 70 à 80 % des déclarations auxquelles elle a donné lieu, ont été conservés jusqu'à nous aux Archives de l'Hérault. L'ensemble constitue une source d'informations très riche, même si les réponses ont un contenu très variable. Il permet notamment de connaître l'extension globale des possessions et usages des communautés de Languedoc, la diversité de leurs formes locales, l'importance des droits seigneuriaux et plus largement le paysage vivant du Languedoc de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est ce que montre bien cet article qui correspond à la présentation des premiers résultats de l'exploitation de cette enquête qui doit faire l'objet très prochainement de publications beaucoup plus amples, à la faveur d'un traitement informatique des données recueillies et d'une traduction cartographique des conclusions les plus importantes.

Les auteurs de cette communication soulignent les contrastes qui opposent les différentes zones qui constituent la province. A l'est, ce qui les frappe, c'est la dispersion de la communauté languedocienne parallèlement à « la dispersion de la seigneurie dont les droits sur les communautés sont partout étonnamment faibles ». A l'ouest, les communautés de la plaine ont d'ordinaire peu de communaux et peu de droits de pâture parce qu'elles vivent plus de la céréaliculture que de l'élevage, tandis que celles de la montagne, du pays de Sault aux monts de Lacaune, déclarent un très grand nombre de droits d'accès à la pâture et aux bois. Enfin, en règle générale, les droits seigneuriaux « apparaissent plus élevés en Haut-Languedoc que dans le Bas-Languedoc », alors que la vitalité politique semble plus forte ici que là.

Ces premiers résultats du dépouillement de l'enquête de 1687 confirment donc l'opposition entre les différents éléments que compose la province. Souhaitons que l'ensemble des apports de cette enquête soit publié le plus rapidement possible afin de connaître les structures essentielles du Languedoc du temps de

Louis XIV qui ont été ces dernières années beaucoup moins étudiées que la conjoncture.

Les Actes où a paru cette communication contiennent plusieurs contributions qui méritent d'être signalées dans cette chronique celles d'Y. Chassin du Gerny et A. Durand-Tullou sur les statuts de quelques communautés languedociennes du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles retrouvés dans des registres de notaire, (p. 147-157), d'Alain Dégage sur le statut de Sète de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, (p. 169-174) et de Josef Smets sur la forme du pouvoir dans le village de Notre-Dame de Londres, (p. 185-190), du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.

---

MOLINIER Alain, « Villes languedociennes, (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) » in *Les petites villes du Moyen Age à nos jours*. Colloque intern. CESURB, Bordeaux, 25-26 oct. 1985. Ss. dir. de J.-P. Poussou et Ph. Loupès, Paris, C.N.R.S., 1987, p. 149-157.

---

C'est à un sujet particulièrement ardu que s'attaque ici Alain Molinier en se proposant d'établir la géographie urbaine du Languedoc à la fin du Moyen Age et au début des Temps modernes. Le principal handicap à une telle étude est celui des sources et en particulier des sources relatives à la population. Le jeune roi Charles VIII ne reconnaît-il pas lui-même : « mon peuple est en si grande multitude que a pene peut estre nombré ne compté... ». Alain Molinier nous montre qu'avec une bonne connaissance des archives comme la sienne, l'obstacle peut être surmonté avec succès.

L'auteur examine tout d'abord le répertoire des villes chefs-lieux de diocèse et des villes entrant aux États de la province que l'on peut reconstituer à partir de l'*Histoire du Languedoc* de Devic et Vaissète et de l'ouvrage d'H. Gilles sur les *États de Languedoc au XV<sup>e</sup> siècle* (Toulouse, 1965). Ensuite, il utilise la liste des communautés taillables des diocèses orientaux de la province qu'indique avec le montant respectif de leur taille au cours du XV<sup>e</sup> siècle un registre conservé à la Bibliothèque nationale (B.N., ms. fr. 23901). A une première classification des villes selon le montant de leur taille vers 1480, A. Molinier ajoute pour les villes du Vivarais celle selon sa valeur moyenne par taillable qui sans aucun doute rend mieux compte du poids économique urbain. Ainsi il peut mettre en lumière, par exemple, la vitalité économique d'Annonay et d'Aubenas face à l'atonie de Viviers. La confrontation de ces premiers résultats avec ceux qu'apporte l'établissement de la hiérarchie urbaine en fonction du nombre des couvents des ordres mendiants conduit à souligner la place prépondérante de Montpellier, suivie « plus loin derrière par Nîmes ».

Pour mieux fonder son analyse, l'A. précise les aires d'attraction urbaine à travers l'étude des origines géographiques des époux, telles qu'elles apparaissent dans les contrats de mariage signés dans cinq villes (Aubenas, Ganges, Les Vans, Villefort et Largentière) entre 1450 et 1600. Mise à part Ganges, toutes recrutent 80 % au moins de leurs futurs mariés dans un rayon inférieur à 20 km.

Pour des raisons seulement documentaires, l'ensemble de la province n'est certes pas couvert. Mais reconnaissons que pour la première fois, grâce aux efforts d'A. Molinier, nous disposons d'une présentation solide de l'armature et de la hiérarchie urbaine du Languedoc oriental à l'aube des Temps modernes.

---

TEISSEIRE-SALLMANN L., « Hiérarchie urbaine et hiérarchie industrielle en Bas-Languedoc oriental et cévenol aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Cities and Merchants. French and Irish perspectives on urban development. 1500-1900*. Ed. by P. Butel and L.M. Gullen, Dublin, Trinity College, 1986, p. 13-27.

---

Dans cet important article qui se refuse à reprendre les considérations habituelles sur l'armature et sur la hiérarchie urbaines du Languedoc à l'époque moderne, Line Teisseire Sallmann s'attache à analyser les structures de la production et de la com-

mercialisation à travers l'étude de l'organisation du réseau urbain dans la région d'Uzès et d'Alès où le développement de l'industrie textile à partir du XVII<sup>e</sup> siècle transforma l'artisanat local d'autoconsommation « en une production industrielle de masse destinée au marché national et international ». Plus particulièrement, elle souligne tout d'abord l'importance prise par les petites villes et les bourgs sous l'effet de la nouvelle division entre ville et campagne, avant d'évaluer les effets de l'essor de l'industrie de la soie sur l'organisation du réseau urbain de cette région du Languedoc dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la production textile se fonde ici sur le *Kaufsystem* qui se définit par l'indépendance des petits fabricants, propriétaires des moyens de production. Les petites villes ont alors pour fonction de mettre en liaison les producteurs « des hameaux et villages de la montagne avec » les centres d'importance régionale. Les marchés, comme Anduze ou Sommières, attirent en effet les marchands-drapiers des villes comme Nîmes et Montpellier. Ce système évolue au XVIII<sup>e</sup> siècle au détriment des producteurs et à l'avantage des marchands « par le biais du prêt à intérêt, de l'entente en foire ». Les petites villes perdent alors leur fonction de production et n'ont plus assez de forces pour continuer à assurer la liaison entre les producteurs ruraux et les marchands des villes. « Le réseau urbain traditionnel de l'industrie de la laine à deux niveaux était ainsi démantelé ». C'est alors que se construit un réseau urbain sur l'industrie de la soie dirigée par des négociants nîmois et lyonnais et soutenue par la monarchie. Alès devint le grand marché régional de la soie grâce en partie à la stratégie des négociants nîmois qui réussirent à en contrôler toutes les transactions et à lever sur chaque vente un droit de 1 %, appelé proportion. Ils parvinrent d'autre part à rester maîtres du tricotage des bas au métier pratiqué dans les campagnes où ils l'avaient introduit. Nîmes a donc joui d'une supériorité incontestable tant sur le plan technique que commercial et politique. Elle avait le quasi-monopole de la fabrication des métiers à fabriquer les bas, de la teinture et de la broderie. Elle cantonnait les campagnes et les petites villes subcévenoles « dans la fabrication des produits semi-finis ». Elle était maîtresse des débouchés. Le fonctionnement reposait sur le *Verlagsystem*. Depuis 1713, la domination nîmoise était légalisée par une convention par laquelle les fabricants de petites villes s'engageaient à se faire recevoir dans la jurande de Nîmes et à en appliquer les règlements pour pouvoir continuer leur activité.

Ainsi, le réseau urbain construit sur la laine s'est organisé selon un système pyramidal hiérarchisé au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais il s'est transformé au XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'effet de l'essor de l'industrie de la soie. Désormais, le négociant traite directement avec des fabricants « devenus simples ouvriers, privant ainsi les villes-marchés de cette fonction primordiale qui, sur le plan industriel, leur permettait de s'approprier une partie des surplus réalisés par l'activité rurale ». Mais ces petites agglomérations cévenoles reprirent au XIX<sup>e</sup> siècle leur indépendance par rapport à Nîmes qui leur laissait alors le champ libre. Remercions vivement Mme L. Teisseire-Sallmann de nous avoir donné cette analyse exemplaire de l'évolution du réseau urbain du Languedoc oriental entre Henri IV et Napoléon I<sup>er</sup>.

---

GAUSSENT Jean-Claude, « Un aspect du commerce maritime sétois au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exportation des vins et eaux-de-vie par les bâtiments du Nord », *Bulletin du Centre d'Histoire des espaces atlantiques*, Nlle Sér. n° 3, 1987, p. 85-136.

---

Meilleur connaisseur de la vie maritime agathoise, l'A. présente ici les résultats de ses dépouillements systématiques des archives notariales sétoises qui peuvent seuls pallier l'absence pour ce port de dépositions de capitaines de connaissements ou manifestes du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Grâce à lui nous retrouvons la trace des capitaines anglais, hollandais, danois et hambourgeois qui ont fréquenté Sète avant la Révolution.

Ces actes notariés rappellent tout d'abord quelques vérités « les capitaines ne sont pas maîtres de la mer et des vents con-

traires » et les temps de guerre ralentissent le commerce, mais ne l'arrêtent pas. D'autre part, ils suggèrent que jusqu'en 1735-1740 environ, les Anglais dominent dans ce trafic de vins et d'eaux-de-vie. Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont, en revanche les Hollandais qui s'imposent. Un véritable réseau d'échanges s'établit entre les négociants sétois et ceux d'Amsterdam, Rotterdam et même de Stockholm. Comme à Marseille, les Sétois qui sont en liaison avec l'Europe du Nord sont en majorité d'origine protestante. Naturellement, dans son étude, J.-Cl. Gausse n'oublie pas de souligner le rôle des bâtiments français venant de l'Atlantique et de la Mer du Nord puisqu'ils représentent le cinquième environ de ceux dont il a retrouvé la mention.

Ainsi grâce à ses pages claires et solides nous comprenons mieux le fonctionnement d'une branche du commerce sétois que les documents utilisés rigoureusement par J.-Cl. Gausse permettent de suivre jusqu'aux environs des années 1775, qui marquent la disparition progressive dans les registres de notaires des protêts et déclarations. Cet article est suivi par la liste des bâtiments sortis de Sète chargés de vins et d'eaux-de-vie entre 1718 et 1778.

---

*Les Juifs à Montpellier et dans le Languedoc à travers l'histoire du Moyen Age à nos jours. Actes du Colloque international du Centre régional d'Histoire des mentalités et du Centre de recherches et d'études juives et hébraïques.* Publiés ss. la dir. de Carol Iancu. Montpellier, Centre de recherches et d'études juives et hébraïques, 198. In-80, 444 p. (Coll. « Sem »).

---

Voici un ouvrage important que nous devons à l'activité inlassable de Carol Iancu. Il est non seulement l'organisateur du Colloque sur qui a reposé la publication de ces Actes, mais il est aussi l'auteur de plusieurs contributions que rassemble ce recueil. De la première tout d'abord, où il brosse les grands traits de l'histoire du Judaïsme montpelliérain, depuis ses débuts, « qui remonte très haut, probablement, peu de temps après la fondation de Montpellier », et sûrement au début du XII<sup>e</sup> siècle, puisque la présence de Juifs est alors confirmée par la recommandation faite par Guilhem V à ses héritiers de ne pas admettre à la charge de bayle des Juifs. Naturellement, cet exposé se poursuit jusqu'à nos jours, en réservant à l'époque moderne la place qu'elle mérite (p. 18 à 22). Carol Iancu présente tout d'abord à ce sujet l'arrivé et l'installation des Marranes, expulsés de la péninsule ibérique, en utilisant, en particulier, le témoignage célèbre de Félix Platter. Il décrit ensuite les relations fluctuantes que les Juifs comtadins ont entretenues avec Montpellier entre le règne de Louis XIV et la Révolution, ce qui nous vaut la publication précieuse du « *Livret contenant les déclarations des marchands juifs arrivés à Montpellier du 9 février 1705 au 30 avril 1714* » conservé aux Archives municipales de la Ville (p. 44 à 46).

Deux autres communications reprennent la question de la présence des Marranes et des Juifs du Comtat à Montpellier à l'époque moderne. Dans la première (p. 195 à 256), H. J. de Dianoux donne une notice d'une rare érudition sur la famille Saporta : « Les Saporta, marranes aragonais, professeur de Médecine à Montpellier et leurs descendants marquis en Provence. » Non seulement dans ces pages il s'efforce d'établir les origines géographiques de cette lignée, mais encore il en suit avec beaucoup de minutie l'évolution jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à Gaston de Saporta qui fit partie après la Première Guerre mondiale de la mission militaire envoyée en Sibérie auprès de l'Amiral Koltchak. Ces pages devraient faire date dans l'historiographie relative à cette famille dont l'histoire donne un bon exemple d'une « assimilation de plus en plus marquée à la société chrétienne environnante et même finalement l'acquisition de la qualité la plus prisée, celle de l'appartenance à... la noblesse ». Quant à la seconde communication, elle est due au meilleur connaisseur de la question, le professeur R. Moulinas, auteur d'une très belle thèse sur les Juifs du Pape au XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci montre bien qu'en dépit « des édits d'exclusion et des arrêts d'expulsion, dès 1732, un petit groupe de Juifs, tous

originaires des États du pape, était établi à demeure à Montpellier » (p. 271). Dès lors, celui-ci se spécialise dans le commerce des bêtes de trait et de somme et dans celui de la friperie, voire dans la chocolaterie. Les deux premières activités ouvrent un débat économique dans la province entre les marchands chrétiens qui se plaignent de la concurrence juive qu'ils jugent déloyales et l'Intendance qui fait remarquer que la clientèle trouve auprès des Juifs « des prix, un choix et une complaisance que ne leur offrent guère les boutiquiers » locaux (p. 274). A la faveur de la mise en vente en 1767 de lettres de maîtrise, certains, comme Mardochée ou Lange de Milhaud en achètent pour se protéger contre une expulsion toujours possible qui les auraient privés d'affaires « beaucoup plus étendues et beaucoup plus fructueuses que dans le Comtat » où ils étaient trop concentrés. On comprend ainsi qu'à la veille de la Révolution, il y ait à Montpellier une trentaine de Juifs originaires de la seule ville de Carpentras. Cette communication enrichit notre connaissance de la communauté juive de Montpellier au XVIII<sup>e</sup> siècle qui reposait jusqu'à présent sur l'article presque centenaire de S. Kahn paru en 1896 dans la *Revue des Etudes Juives*.

Enfin, signalons la communication de Mme Hadas-Lebel, professeur aux Langues-O., sur un roman anonyme oublié du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, « *L'Infortuné napolitain ou les aventures du seigneur Rozelli* » (p. 257 à 267). La trame en est invraisemblable, mais elle permet au héros de traverser les principales villes du Languedoc et de séjourner en Hollande après la Révocation de l'édit de Nantes. Cela nous vaut une évocation des premières à travers leur image contemporaine, Montpellier, ville de Médecine, s'opposant à Toulouse dont les habitants tiennent beaucoup « de l'Espagnol », et celle d'Amsterdam où la plupart des servantes sont des Languedociennes du Refuge. Plusieurs indices conduisent Mme Hadas-Lebel à formuler en conclusion que la fin de ce roman, écrit à plusieurs mains, serait l'œuvre d'un Languedocien de la région de Montpellier. Mais elle ne suggère malheureusement aucune identité.

---

*Naissance et affirmation de l'idée de tolérance, XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Bicentenaire de l'édit des non catholiques (novembre 1787). Actes du V<sup>e</sup> Colloque Jean Boisset, recueillis par M. Péronnet.* Montpellier, Université Paul Valéry, 1988. 415 p., 21 cm.

---

Sur la vingtaine des communications réunies dans ce volume, trois d'entre elles méritent d'être signalées dans cette chronique d'histoire languedocienne moderne. La première correspond à celle de Claude Lauriol qui présente pour la première fois *Les Toulousaines* de Court de Gébelin. Cette œuvre est certes souvent citée à propos de l'affaire Calas, mais elle n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude particulière. Grâce à une connaissance personnelle tout à la fois des milieux huguenots français et du monde des Philosophes, Claude Lauriol peut indiquer les raisons qui poussèrent Court à rédiger son livre et celles qui conduisirent Voltaire à le désapprouver. Son analyse permet de mieux saisir le rôle joué par quelques informateurs protestants languedociens, tel La Beaumelle et de prendre la mesure de la variété des stratégies imaginées alors pour défendre Calas sans pour autant compromettre à la Cour la reconnaissance de l'existence du protestantisme français. La seconde est due à Didier Poton, auteur d'une thèse sur St Jean-de-Gardonnenque aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui montre comment dans cette communauté importante de la Cévenne, tout se passe à partir de 1740 « comme si la Révocation n'avait jamais été décidée », « malgré l'occupation militaire, les mesures judiciaires répressives et la pression du clergé catholique sur les âmes ». D'autre part, en se reconstituant, le Consistoire perd ses traits de « tribunal des mœurs » et s'applique à être l'agent « de la réorganisation de la pratique religieuse et le ferment de la Communauté ». Enfin, dans la dernière de ces communications, J.-P. Donnadiou s'attache à définir la Tolérance à travers les Cahiers de Doléances, languedociens. Il y oppose en particulier le cahier du Tiers-État de Sommières à celui du clergé du Velay. Dans le premier, est affirmé avec force que la liberté de penser est une



propriété des plus chères à l'homme, surtout en matière d'opinions religieuses », et en conséquence, il est réclamé au roi d'accorder aux non-catholiques « un culte privé » et « d'assurer à leurs enfants une éducation nationale qui obvie aux émigrations continuelles... ». Dans le second, au contraire, s'exprime l'opposition « à toute loi qui détruirait l'unité de la religion », que l'on retrouve encore plus fortement énoncée dans le cahier du clergé de Castres où la réforme de l'édit de nombre 1787 est explicitement réclamée.

Ces trois exposés ne doivent pas faire ignorer l'importance générale des autres communications, de celle du P. Chantraine sur la doctrine catholique de la tolérance aux XVI<sup>e</sup> s. à celle d'E. M. Braekman sur l'édit de Tolérance de Joseph II, en passant par celle de B. Chédozeau sur les traductions françaises de la Bible catholique au XVII<sup>e</sup> siècle qui n'ont pas été en définitive un facteur de tolérance.

---

*La Bibliothèque de Louis Médard à Lunel.* Montpellier, Bibliothèque universitaire, 1987. 183 p.

---

Alors que la majorité des Bibliothèques municipales languedociennes doivent à la Révolution la plus grande partie de leurs fonds anciens, celle de Lunel doit le sien au leg fait en sa faveur par un riche marchand d'origine protestante sous la Monarchie de Juillet. Amateur de livres, « bibliophile érudit et lecteur averti » (G. Bouchard), Jean-Louis Médard a en effet laissé à sa mort une bibliothèque réunissant une quarantaine de manuscrits et plus de 5 000 ouvrages imprimés. Bien que destinée à fournir les moyens de travail nécessaires aux professeurs et aux élèves du collège de la ville, elle conserve des pièces d'un très grand intérêt. Que l'on pense au Psautier, dit le St Guillem, ou au « *Liber prophetiarum papalium* », sur parchemin et enluminé, ou aux Fables choisies de La Fontaine, ornées de dessins d'Oudry gravés par Ch.N. Cochin, ou encore à cette *Histoire naturelle des oiseaux*, publiée entre 1771-1786, sous la direction de Buffon en huit volumes in-folio, accompagnés de 1008 planches gravées et coloriées à la main, signées par Fr. N. Martinet. C'est pour souligner l'importance de ce fonds que l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine imprimé vient de diffuser ce recueil de Mélanges. Parmi la quinzaine de contributions qui s'y trouvent rassemblées, nous retrouvons des études déjà connues, comme celles de J.-M. Hornus et de R. Peter sur les « Calvinia rarissima du fonds J. L. Médard », de G. et L. Dulac sur le « XVIII<sup>e</sup> siècle de J. L. Médard » et de Cl. Fortuny sur « *Le Théâtre républicain* » de la Bibliothèque de Lunel. A celles-ci s'ajoutent quelques textes inédits qui touchent surtout aux manuscrits enluminés de cette collection (Fr. Avril) ou aux reliures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que présente Cl. Fortuny. L'ensemble fournit de très nombreuses informations sur la vie intellectuelle de la bourgeoisie languedocienne lettrée de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, fidèle à l'héritage des Belles-Lettres gréco-romaines et à celui des Classiques français du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles, mais sensible aussi à la littérature occitane, comme le prouve ici

la présence des manuscrits d'Auguste et Cyrille Rigaud dont les « *Obras coupletas en patouès de de Mounpéyé* » furent éditées par trois fois entre l'an II et 1845.

---

BLANC « Les Saisonniers de l'écriture. Régents de village en Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales E.S.C.*, 43<sup>e</sup> A, n°4, juill.-août 1988. p. 867-896.

---

C'est dans le droit fil des articles pionniers de Mireille Laget que s'inscrit cet article. Son auteur reconnaît en effet ce qu'il doit à ses « Petites Écoles en Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle », publiées en 1971 dans la même revue. Convaincu, comme elle, que l'école paroissiale « au XVIII<sup>e</sup> siècle est l'une des manifestations les plus vivantes des communautés d'habitants », il scrute le personnage du régent afin d'y percevoir l'image du pouvoir municipal dans les villages situés dans l'actuel département de l'Aude.

Ici, le critère religieux ne semble pas jouer. En revanche, ce qui détermine la présence de l'école, c'est l'aisance et la facilité d'accessibilité des communautés : à l'axe dense Narbonne-Castelnaudary s'oppose le désert des Corbières. Quant aux régents, les occasionnels fournissent les contingents les plus nombreux, réunissant à eux seuls 71 % des maîtres engagés dans la région entre 1729 et 1789. Mais en nombre d'années d'enseignement, ce sont les régents spécialisés qui en assurent plus des deux tiers, tout en étant, eux aussi très mobiles. Ainsi, « le recrutement provisoire ou de courte durée fait donc partie intégrante de ce système scolaire ». Parmi les occasionnels, se rencontrent soit « les possesseurs d'un savoir minimal qu'ils sont invités à transmettre sur place », soit les bénéficiaires d'une formation plus solide, voire universitaire, attachés momentanément à une communauté pour y enseigner les rudiments. Quant aux régents spécialisés, ils se recrutent parmi les artisans, tout particulièrement les tailleurs, les petits propriétaires et les arpenteurs.

Il est fréquent, en effet, que le régent exerce conjointement d'autres activités, privées mais aussi publiques ou parapubliques, comme celles de greffier de la communauté ou d'arpenteur à l'occasion de la réfection du compoix local. Ainsi s'impose la figure du régent, spécialiste de l'écriture et apte à transmettre un savoir élémentaire. Il sert à l'alphabétisation individuelle et à l'écriture collective. Bien que souvent chantre, il ne saurait être réduit au simple rôle d'auxiliaire du curé de la paroisse. Mais, à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., la figure du maître d'école n'a pas encore beaucoup gagné en unité et en autonomie.

---

NOTE

1. Il s'agit de dix cartes, d'une remarquable lisibilité, dont cinq se rapportent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Rien, d'autre part, ne fait mieux saisir les transformations qu'a connues le département depuis la Révolution que la comparaison des deux cartes relatives à la population communale en 1790 et en 1980, p. 87 et 89.

**Les numéros des années 1970 à 1988 ainsi que les numéros spéciaux peuvent être commandés auprès de la Librairie Pierre Clerc, 13, rue Alexandre Cabanel, 34000 Montpellier (Tél. 67.66.05.97).**

Année de parution : 1990

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1989-1990



*Paul AMBERT, Jean-Claude GILLY et collaborateurs*, Le site de la source de la Resclauze à Gabian (Hérault) (hydrochimie, travertinisation holocène, archéologie et histoire) : état actuel des connaissances ;

*Monique CLAVEL-LEVEQUE*, Les paysages antiques : le territoire d'Agde et les sédimentations cadastrales ;

*Carol HEITZ*, Saint Benoît d'Aniane, réformateur, bâtisseur ;

*Brigitte UHDE-STAHN*, Un plan inédit du monastère médiéval d'Aniane ;

*Henri BARTHES*, Inventaire sommaire de la collection de Doat (Bibliothèque nationale), première partie, volumes de la « série géographique » : Béziers ;

*Jean-Claude RICHARD et Pierre UCLA*, Saint-Guilhem-le-Désert : des guerres de religion à l'érudition mauriste (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ;

*Alice Mary COLBY-HALL*, Le voyage d'un Orangeois Jacques de la Pise, à l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, en 1573 ;

*Florence JOURNOT ET Aimé DURAND*, Le château de Montpeyroux et son terroir : aperçu archéologique et historique ;

*Béatrice RIVET*, Notes sur la parfumerie et les marchands-parfumeurs de Montpellier (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ;

*François DAVID*, L'église paroissiale d'Aniane d'après les visites pastorales des évêques de Montpellier au XVII<sup>e</sup> siècle ;

*Daniel ODON-HUREL*, Le séjour de dom Edmond Martène et de dom Ursin Durand entre Saint-Chinian et Albi en octobre 1711 ;

*Jean-Claude GAUSSENT*, A Sète au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : tensions religieuses et émotion populaire ;

*Maurice PACULL*, Guillaume Mirabel, général de la Révolution (1752-1794) ;

*Geneviève GAVIGNAUD*, Vivre la Révolution dans la vallée de l'Hérault (1789-1799) ;

*Claude ALBERGE*, Une jacquerie en pays d'Hérault en juin 1791 : le sac des châteaux d'Arboras et de Montpeyroux ;

*André NOS*, Religion et Révolution en pays d'Hérault ;

*Jean-François LALANNE*, L'économie de la garrigue et le travail des hommes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ;

*Michel MARTINEZ*, Orient de Montpellier : Loge G. O. des amis fidèles (1779-1793), inventaire des sources ;

*Marcel HENNAUX*, Les victimes du coup d'État du 2 décembre 1851 dans l'Hérault ;

*Odon ABBAL*, Les Héraultais dans la Grande Guerre ;

*Jean-Claude BARTHEZ*, L'Orb, l'eau et la ville ;

*Louis SECONDY*, La littérature locale au service de l'histoire des mentalités ;

*Alain RIOLS*, Le jumart, mythe biologique ou mystification populaire ;

*Geneviève GAVIGNAUD*, De la diversité des presoirs fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle

#### **CHRONIQUES :**

*Jean NOUGARET*, Archéologie médiévale, histoire de l'art, bibliographie : 1987-1990 ;

*Henri MICHEL*, Histoire moderne (1989-1990).

<http://www.etudesheraultaises.fr/>